

1

(N° 123.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du nommé Mardochée-Cajetan-Joseph-Charles Buccellari.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, lieutenant au 1^{er} régiment de ligne, a vu le jour à Milan (Italie), le 9 mars 1787 ; il s'engagea volontairement dans l'armée française le 10 mars 1804, fut nommé fourrier en 1806, sergent-major en 1808, et congédié le 11 mai 1814.

Renvoyé du territoire français, il s'enrôla volontairement, le 4 novembre 1817, dans l'armée des Pays-Bas ; il fut successivement nommé caporal et sergent, et rentra en Belgique le 15 octobre 1830.

Ayant pris service dans l'armée belge en octobre 1830 avec le grade de sergent, il passa bientôt à celui de sergent-major ; il fut nommé sous-lieutenant au 1^{er} régiment de ligne le 6 octobre 1831, et lieutenant au même régiment par arrêté royal du 24 janvier 1839.

Le suppliant, qui compte plus de 34 ans de service, habite la Belgique depuis 23 ans ; il s'y est toujours honorablement conduit, et il s'est marié à Bruxelles en 1827.

Les autorités estiment qu'il a des droits à la naturalisation ordinaire qu'il demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS AÏST.